



FORESTS &  
COMMUNITIES  
INITIATIVE

# APPEL À L'ACTION



**CONSERVATION  
INCLUSIVE :  
LES PEUPLES AUTOCHTONES  
ET LES COMMUNAUTÉS  
LOCALES À L'AVANT-GARDE  
DE LA PROTECTION  
DES FORÊTS**



« Ce n'est pas un hasard si aujourd'hui 91 % des terres des Peuples Autochtones et des communautés locales sont dans un état écologique bon ou passable, quand elles sont si malmenées ailleurs. C'est le fruit de siècles et de millénaires d'intimité avec la nature. C'est le fruit d'une approche plus respectueuse des grands équilibres des écosystèmes. Et c'est aussi le fruit, je pense, d'une plus grande modestie et d'un plus grand respect vis-à-vis des richesses que nous prodigue notre environnement. Aujourd'hui, puisqu'il nous faut changer de méthode et d'approche, il est indispensable de le faire avec ces peuples et ces communautés dont nous avons tant à apprendre. »

*S.A.S. Le Prince Albert II de Monaco*

Les forêts abritent la majeure partie de la biodiversité terrestre et fournissent à l'humanité toute une série de services écosystémiques, tels que la régulation du climat, l'approvisionnement et la régulation de l'eau, la conservation des sols, l'alimentation et les moyens de subsistance de millions de personnes. **La préservation et la régénération du couvert forestier sont essentielles à la subsistance de l'humanité.** Cependant, dans l'histoire humaine moderne, les forêts ont été défrichées à un rythme sans précédent. Le changement d'utilisation des milieux terrestres et marins est considéré comme le facteur direct le plus important de la perte de biodiversité. Avec plus de 4 millions d'hectares de forêt tropicale primaire perdus en 2022, la situation est critique.

Pour faire face au rythme effréné de la perte de biodiversité, les États membres de la Convention sur la diversité biologique ont adopté, en décembre 2022, le Cadre mondial pour la biodiversité (CMB) de Kunming-Montréal. Il est de plus en plus reconnu que les objectifs mondiaux en matière de biodiversité ne pourront être atteints sans l'inclusion totale des Peuples

Autochtones et des communautés locales (PA & CL). Des études ont montré que 91 % des terres des PA et des CL sont dans un état écologique bon ou passable et qu'au moins 36 % de la superficie mondiale actuellement identifiée comme zones clés pour la biodiversité se trouvent sur leurs terres. La déforestation, la perte de biodiversité et le changement climatique constituent des menaces graves pour les PA et les CL. Leurs moyens de subsistance et leur identité culturelle sont intrinsèquement liés aux écosystèmes qui les entourent. Ils détiennent des connaissances cruciales sur ces écosystèmes.

Le CMB reconnaît les droits, les rôles et les contributions des PA et des CL pour une conservation inclusive des forêts et de la biodiversité. Bien que le CMB fournisse un cadre, il est essentiel que ses principes, objectifs et cibles se traduisent par des actions tangibles sur le terrain. **Cet appel à l'action est le résultat de la première conférence de l'Initiative Forêts et Communautés\***, organisée à Monaco du 21 au 23 novembre 2023, qui a rassemblé 110 participants issus des milieux de la conservation, de la science et de la politique, y compris des représentants des PA et des CL.

\* Créée en 2022, l'initiative Forêts et Communautés (FCI) a pour objectif de soutenir la conservation des écosystèmes forestiers par l'action des Peuples Autochtones et des communautés locales. | [www.forestsandcommunitiesinitiative.org](http://www.forestsandcommunitiesinitiative.org)



© Philippe Fitte

*Nemonte Nenquimo Waonani*  
Équateur

« La Terre Mère n'attend pas que nous la sauvions, elle attend simplement que nous la respections. Très souvent, ceux qui parlent des droits de l'homme et du changement climatique sont des présidents et des politiciens. La prise de décision ne nous inclut pas, nous les femmes autochtones, et ne respecte pas les connaissances indigènes. Nous devons participer à cette discussion. »



© Philippe Fitte

*Benki Piyako Ashaninka*  
Brésil

« Les gens ne pensent pas à l'avenir. Ils veulent boire, manger, dépenser de l'argent tout de suite. Si nous ne changeons pas nos façons de faire, la facture à payer sera beaucoup plus élevée. Mais si nous protégeons les forêts, les animaux et les rivières, nous deviendrons plus riches que si nous brûlons nos forêts et cela pour le bénéfice de tous. »



© Philippe Fitte

*Timunsukh Jal*  
Mongolie

« La planète pleure. Elle brûle et meurt à cause de l'activité humaine illégale. Voulons-nous de l'argent ou voulons-nous respirer ? Nous devons choisir. »



© Philippe Fitte

*Mundiya Kepanga*  
Papouasie-Nouvelle-Guinée

« Ne croyez pas qu'il n'y ait que cinq gardiens de la forêt, des gens avec des plumes sur la tête qui viennent du bout du monde. Chacun d'entre nous a une responsabilité. Que ce soit à la maison ou dans sa communauté, chacun est un gardien de la forêt. Si chacun agit ainsi, nous pourrions continuer à vivre sur cette planète. »



© Christelle Alix

*Tiwyla Edqi Masuzumi*  
Canada

« Les Peuples Autochtones sont les mieux placés pour protéger la terre, car les connaissances ont été transmises par des générations de nos ancêtres. Ils nous ont toujours appris à se battre pour protéger notre mère la Terre. Si nous abandonnons, ils auront fait tout ce travail pour rien. »



© Jérôme Bouvier

*Hilanion Kassa Moussavu 'Mambongo'*  
Gabon

« Il faut reboiser et apprendre aux enfants à reboiser en consultant les sages qui sont encore capables de transmettre le savoir. Ce savoir n'est pas pris en compte dans les sphères du pouvoir. »



## 1 | Méthodologies efficaces de conservation des forêts

Malgré la reconnaissance du rôle crucial des PA et des CL dans la conservation des forêts avec notamment la richesse de leur sagesse, de nombreux efforts de conservation modernes négligent ou n'intègrent que partiellement cette précieuse source de connaissances. Les directives existantes, les réglementations et les meilleures pratiques pour une conservation forestière efficace ont été élaborées avec une mentalité occidentale et la plupart du temps pour des forêts tempérées. Elles ne sont pas facilement accessibles et souvent elles ne sont pas adaptées à la réalité des PA et des CL.

En outre, le manque d'instruments, de lois et d'institutions établis au niveau national pour mettre en œuvre les objectifs du CMB limite la participation effective des PA et des CL à la gestion des forêts et de la biodiversité. De nombreux PA et CL sont confrontés à des menaces extérieures qui dégradent et endommagent les territoires des communautés. La reconnaissance des droits fonciers traditionnels ainsi que la sécurisation du régime foncier et de la gestion des terres pourraient minimiser ce risque.

### NOUS APPELONS À

- **Respecter** et intégrer les droits, les connaissances traditionnelles et les méthodologies des Peuples Autochtones, en reconnaissant leurs indicateurs de surveillance de la santé de l'écosystème forestier.
- **Rapprocher** les connaissances modernes et scientifiques des connaissances indigènes afin de co-construire de manière réfléchie de nouvelles lignes directrices et de meilleures pratiques qui reflètent mieux la réalité sur le terrain et assurent la continuité intergénérationnelle.
- **Favoriser** l'accès et la disponibilité de documents méthodologiques fondés sur des données probantes dans plusieurs langues et formats (applications mobiles, infographies, courtes vidéos, etc.) afin de faciliter l'adoption et l'appropriation de méthodologies efficaces de conservation des forêts.
- **Promouvoir** et assurer une conservation des forêts véritablement inclusive, en plaçant les PA et les CL au centre du processus décisionnel, notamment lors de la mise en œuvre du CMB et de l'élaboration des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), ainsi que lors de l'adoption de mesures relatives au changement climatique par le biais, entre autres, des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).
- **Garantir** la propriété, le contrôle et la gestion des terres coutumières.

## 2 | Une approche fondée sur les droits et l'égalité des genres

Les droits de l'homme et la conservation efficace des forêts vont de pair. Un environnement sain soutient les droits de l'homme (santé, subsistance), et le non-respect des droits de l'homme peut conduire à la destruction des forêts et compromettre les objectifs de conservation. Le respect du principe du Consentement Préalable, Libre et Éclairé (CPLÉ) et l'adoption d'une approche fondée sur les droits sont essentiels pour créer un espace sécurisé permettant la participation des communautés aux discussions, aux politiques et aux actions de conservation.

L'inégalité entre les hommes et les femmes reste alarmante, entravant les efforts de conservation des forêts et d'atténuation du changement climatique, les femmes faisant toujours face à diverses formes de discrimination et de marginalisation. Il est impératif de veiller à ce que les voix des femmes soient entendues et incluses dans les décisions relatives à la conservation des forêts. Il est important de respecter les rôles et la dynamique des genres d'un point de vue local et culturel, tout en aidant les communautés à créer les conditions qui permettront aux femmes de participer à la prise de décision.

En outre, les éco activistes comme les rangers sont peu protégés, voire menacés dans de nombreux pays. Cette situation est aggravée par les difficultés d'accès à la justice et par le non-respect de l'État de droit par les institutions.

### NOUS APPELONS À

- **Promouvoir** la valeur des actions de conservation et leur sensibilisation tout en adhérant au principe du Consentement Préalable, Libre et Éclairé (CPLÉ) et en adoptant une approche fondée sur les droits.
- **Créer** des conditions sécurisées pour le partage d'expériences par les PA et les CL, en particulier les femmes et les jeunes, pour qu'ils puissent participer activement aux discussions et aux processus décisionnels liés à la conservation des forêts.
- **Soutenir** les mouvements de base pour la conservation internationale des forêts, en amplifiant les voix et les préoccupations des PA et des CL dans l'élaboration de politiques et de pratiques efficaces.
- **Mettre en place** un environnement réglementé et sûr pour ceux qui défendent la protection de l'environnement, y compris les rangers, et garantir le droit d'accès à la justice.



### 3 | Le rôle du droit de l'environnement dans la conservation des forêts et de la biodiversité

Divers efforts ont été déployés dans les différentes juridictions pour mettre en place des cadres juridiques, des structures et des mécanismes permettant de contrôler, de réglementer, d'atténuer et, dans certains cas, d'arrêter la déforestation. Cependant, les interactions de la gouvernance forestière avec les organes législatifs, judiciaires et exécutifs des gouvernements, ainsi que leur pollinisation croisée avec diverses facettes socioculturelles et économiques des communautés, ont posé d'importants obstacles à l'élaboration de réglementations qui abordent ces défis de manière holistique.

L'hétérogénéité des forêts dans le monde et le manque d'inclusion des PA et des CL dans leurs systèmes de gouvernance ont posé de nouveaux défis à la gouvernance forestière par le biais de textes législatifs et administratifs. Ce problème est aggravé par le fait que plusieurs réglementations forestières nationales existantes ont été promulguées à une époque où le changement climatique et la déforestation n'étaient pas considérés comme des menaces majeures.

Malgré une myriade de lois forestières, de tribunaux et de cadres juridiques étendus, la gouvernance forestière mondiale continue d'être inefficace. Cela s'explique par plusieurs raisons, notamment le manque de ressources humaines et financières, les lacunes ou les chevauchements dans les entités institutionnelles, le manque de renforcement des capacités et de formation des autorités dirigeantes, le manque de sensibilisation et de familiarité avec les cadres juridiques et la manière de les appliquer à la conservation des forêts, ainsi que, dans certains cas, le manque de volonté politique ou administrative.

En l'absence d'un régime juridique global, systématique et contraignant à l'échelle mondiale, les forêts et les espèces sauvages sont protégées par des lois nationales et locales, qui tendent à être variées, appliquant des normes de protection différentes et souvent héritées des cadres juridiques coloniaux. De nombreuses lois sont obsolètes et nécessitent une mise à jour, notamment en ce qui concerne les menaces liées au changement climatique. Dans ce contexte, pour renforcer les lois, il est nécessaire d'avoir des institutions et des agences administratives efficaces et indépendantes, y compris des agences forestières.

#### NOUS APPELONS À

- **Aligner** les législations nationales sur les instruments internationaux juridiquement contraignants, fondés sur des preuves scientifiques, relatifs à la protection des forêts et aux droits des Peuples Autochtones.
- **Reconnaître** les droits territoriaux et l'utilisation des ressources naturelles des Peuples Autochtones reflétant le contexte socio-culturel, et reconnaître les droits et les devoirs des communautés locales en matière de gestion forestière.
- **Partager** des informations sur les processus de litiges réussis qui ont été mis en œuvre par les communautés autochtones pour la protection, la conservation et la gestion des forêts.
- **Soutenir** les initiatives régionales et internationales pour la mise à jour, l'amélioration et l'adaptation du droit de l'environnement et de la gouvernance.
- **Promouvoir** les efforts visant à partager des modèles et des conseils sur la législation relative à la conservation des forêts, tels que l'initiative Model Forest Act développée par la Commission Mondiale sur le Droit de l'Environnement de l'IUCN, l'Institut Judiciaire Mondial pour l'Environnement et d'autres organisations partenaires.

### 4 | Reconnecter le financement national/ international et la gouvernance aux PA et aux CL

Il y a un manque de mécanismes appropriés pour financer les initiatives et les activités de conservation des PA et des CL. Les instruments et les institutions responsables de la mise en œuvre des recommandations et des objectifs du CMB concernant la participation des PA et des CL au niveau national sont soit absents, soit inadéquats. Une certaine opacité au sein de ces mécanismes peut également conduire à la corruption, entravant le financement efficace de la conservation des forêts.

En outre, l'absence de transparence et de contrôle sur la tenure foncière a conduit à des accaparements de terres et à des dépossessions au détriment des PA et des CL. La situation est aggravée par des projets et des mécanismes tentant de s'emparer de vastes étendues de terre pour compenser les émissions de carbone, notamment en plantant des arbres en monocultures ou en limitant l'accès des PA et des CL à leurs terres. Des études récentes<sup>2</sup> ont montré que plus de 90 % des crédits carbone de forêt tropicale délivrés par les principaux certificateurs ne contribuent en réalité pas à lutter contre la déforestation et que la majeure partie de l'argent investi ne profite pas aux PA et aux CL.

En outre, les développements agricoles et l'exploitation forestière peuvent être considérés par certains membres des PA et des CL comme des opportunités d'améliorer les revenus, l'accès aux soins de santé, à l'éducation et au niveau de vie en général. Un financement adéquat de la conservation doit prendre en compte le coût d'opportunité si l'on veut que la conservation des forêts soit couronnée de succès.

Des données récentes confirment qu'il n'y a que 555 000 agents travaillant dans les zones terrestres protégées dans le monde (1 pour 37 km<sup>2</sup>), ce qui est insuffisant pour atteindre les objectifs mondiaux de conservation et protéger 30 % de la planète d'ici à 2030<sup>3</sup>. En outre, ce personnel, qui comprend les rangers, a besoin d'une meilleure reconnaissance, de capacités renforcées et de plus de ressources pour atteindre les objectifs de conservation. Les rangers jouent un rôle clé en tant que professionnels essentiels de la santé planétaire et sont généralement issus des PA et des CL.

#### NOUS APPELONS À

- **Explorer** des solutions alternatives pour l'utilisation des ressources biologiques, encourager l'utilisation durable des ressources et promouvoir des incitations et des mécanismes de transfert de valeur qui l'emportent sur le profit à court terme des pratiques destructrices.
- **Améliorer** la transparence et le contrôle social des registres fonciers et des processus de régularisation foncière.
- **Développer** des mécanismes de financement transparents pour permettre un accès direct au financement pour les PA et les CL en promouvant des partenariats et des alliances entre les PA, les CL et les partenaires externes.
- **Garantir** la consultation et le Consentement Pré-alable, Libre et Éclairé (CPLÉ) des PA et des CL en ce qui concerne les mécanismes de financement innovants (y compris les crédits carbone) et soutenir un cadre politique en faveur d'un partage équitable des bénéfices.
- **Renforcer** le soutien et les ressources pour les rangers du monde entier afin qu'ils puissent effectuer leur travail en toute sécurité et de manière professionnelle.

<sup>1</sup> *Frontiers in Ecology and the Environment*, Volume 21, Issue 2, « Perspectives d'experts sur la perte mondiale de biodiversité et ses moteurs et impacts sur les personnes » p. 94-103

<sup>2</sup> West et al. 2020 et 2023 et Guizar-Coutiño et al. 2022. « Une évaluation globale de l'efficacité des projets REDD+ volontaires pour réduire la déforestation et la dégradation dans les tropiques humides »

<sup>3</sup> *Nature sustainability*, 2022. « Le personnel des zones protégées et le nombre de rangers sont insuffisants pour répondre aux attentes mondiales » [en ligne].



© Philippe Fite

**S.A.S. le Prince Albert II de Monaco**

Mónica Álvarez Malvido, International Ranger Federation  
 Maria Alvarez Malvido, Digital Democracy  
 Estelle Antognelli, Monaco Government Tourist and Convention Authority  
 Caroline Audibert, Freelance (auteur)  
 Tasso Azevedo, MapBiomias  
 Muriel Barra, Lato Sensu Production  
 Ramiro Batzin, International Indigenous Forum on Biodiversity  
 Undram Bekkhuyag, Freelance (traducteur)  
 Juliette Biao Koudenoukpo, UN Forum on Forests  
 Christoph Blanchy, Label Biodiversité  
 Wen Bo, China Environmental Paper Network  
 Lucrezia Bosio, Amazon Frontlines  
 Ekaterina Brateneva, Science Po Menton  
 Minty Buckingham, ClientEarth  
 Essenia Budina, World Wide Fund for Nature (WWF International)  
 Patricia Bustamante, Centro de Capacitación y Servicio para la Integración de la Mujer  
 Emmanuel Calça, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Andrew Campbell, Game Ranger Association Africa  
 Pierre-Emmanuel Chaillon, Epéchile Production  
 Eeshan Chaturvedi, World Commission on Environmental Law, IUCN  
 Sebastien Clément, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Roberto Coll, World Commission on Environmental Law, IUCN  
 Bruna Danielle Costa da Silva, Associação de Guarda-Parques do Amapá  
 Marjorie Crovetto, Mairie de Monaco  
 Carole D'Antuoni, Gardes Nature de France  
 Rosane De Lima Martins (Puyanawa), Yorenka Tasorentsi Institute  
 Luciana De Montigny, Brazil Monaco Project  
 Alessia Demuru, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Borja Diaz, European Ranger Federation  
 Ryan Stephen Dingle, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Kwami Dodzi, Global Forest Coalition  
 Charles Philippe D'Orléans, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Marc Dozier, Freelance (réalisateur)  
 Twyla Edgi Masuzumi, K'Asho Go'tine community  
 Liam Fabre, Giu Monte-Carlo Wellness by Nature  
 Paola Fajardo, School of Geography and the Environment at the University of Oxford  
 Bernard Fautrier, Palais Princier de Monaco  
 Agathe Favray, Ebando NGO  
 Eliane Fernandes, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Valentina Figuera Martínez, Global Forest Coalition  
 Léa Glâtre, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Elizabeth Gondeau, Mongolia consulate in Monaco  
 Jean Christophe Guerin, Voyages Nature & Sur Mesure  
 Yann Guignon, Blessings of the Forest  
 Guilherme Haguenaue, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Lina Hansson, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Tanja Havemann, Clarmondial  
 Andrew Heinrich, Columbia University  
 Isaka Huni Kuin, Indigenous Leader of the 12 tribes of Acre, Mae Pinu Yuxibu  
 Céline Impagliazzo, Ministry of Foreign Affairs of Monaco  
 Neni Indriati, Rainforest Foundation Norway  
 Tumursukh Jal, Red Taiga Nature Reserve, Mongolia  
 Ajay K Jha, Asia Pacific Regional Civil Society Engagement Mechanism  
 Ramson Karmushu, Indigenous Movement for Peace Advancement and Conflict Transformation  
 Hilarion Kassaa Moussavou (Mambongo), Chief from the Punu community  
 Neville James Kemp, High Conservation Value Network  
 Mundiya Kepanga, Chief from the Huli tribe of Papua New Guinea  
 Anna Kirilenko, BIOM NGO

Elena Kreuzberg, Canadian Parks and Wilderness Society, Ottawa Valley Chapter  
 Wolfgang Kuhlmann, Global Forest Coalition  
 Andrey Laletin, Global Forest Coalition  
 Stéphanie Larbouret, Label Biodiversité  
 Viviane Leray, Sophia Mag  
 Léa Lippisch, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Laina Maia, Swiss Church Aid HEKS/EPER  
 Luc Marescot, Freelance (réalisateur)  
 Tommaso Marzotto, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Onel Masardule, Foundation for the Promotion of Indigenous Knowledge  
 Ben Meus, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Philippe Mondielli, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Salomé Mormentyn, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Lucy Mullenkei, Indigenous Information Network  
 Nemonte Nenquimo, Alianza Ceibo, Amazon Frontlines  
 Carlos Nobre, Amazon-SPA (Science Panel for the Amazon)  
 Lakpa Nuri Sherpa, Asia Indigenous Peoples Pact Foundation  
 Hélène Onoforo Sanaia, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Ana Lucia Orozco, Biodiversity Finance Initiative (BioFin)  
 Lucia Ossio Kempff, Centro de Capacitación y Servicio para la Integración de la Mujer  
 Venny Otto, Faculté de droit du Congo-Brazzaville / Sciences Po Rennes  
 Laura Pastorino Ladereche, Federación Latinoamericana de Guardaparques  
 Benki Piyako, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Yowenke Piyako, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Piyanko Piyako, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Roseany Piyako, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Raine Wenki Piyako Asheninka, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Rosely Piyako Asheninka, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Xavier Prache, Explorations de Monaco  
 Anindya Prima Hadi, Kaleka NGO  
 Federico Quitadamo, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Romain Renoux, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Guiomar Rodriguez, Frente Nacional Ecosocialista por la Vida  
 Brian Rohan, ClientEarth  
 Carlien Roodt, International Ranger Federation  
 Orietta Sacre, Association Monégasque pour l'Amérique Latine  
 Sebastiao Salgado, Studio Salgado  
 Rohit Singh, World Wide Fund for Nature (WWF US)  
 Gonzalo Soruco, Centro de Capacitación y Servicio para la Integración de la Mujer  
 Olivier Soulier-Versini, Gardes Nature de France  
 Daniela Spanier, Association Monégasque pour l'Amérique Latine  
 Marika Staub, Lato Sensu Production  
 Saskia Stock, Science Po Menton  
 Txai Surui, Leader of the Paiter Surui people, Indigenous Youth Movement of Rondônia  
 Jim Thomas, Tenkile Conservation Alliance  
 Jeanette Joyce Tobac, K'Asho Go'tine community  
 Priscilla Torres Roman, Yorenka Tasorentsi Institute  
 Olga Minerva Tzec, International Indigenous Forum on Biodiversity  
 Nazeli Vardanyan, Armenian Forests Environmental NGO  
 Cyrielle Vaucois Pontes, Fondation Prince Albert II de Monaco  
 Marina Venancio, World Commission on Environmental Law, IUCN  
 Benjamin Vergely, Instantané Monaco  
 Isabelle Vieira, Giu Monte-Carlo Wellness by Nature  
 Lovelda Vincenzi, Lovelda Ltd  
 Simone Vincenzi, Lovelda Ltd  
 Christina Voigt, World Commission on Environmental Law, IUCN  
 Nicolas Voltaire, Association Monégasque pour l'Amérique Latine  
 Rémy Welikson, Université Domaine du possible  
 Olivier Wenden, Fondation Prince Albert II de Monaco



Une initiative par



En partenariat avec

